



## Conseil d'administration

319<sup>e</sup> session, Genève, 16-31 octobre 2013

GB.319/PFA/5/2

Section du programme, du budget et de l'administration  
Segment du programme, du budget et de l'administration

PFA

Date: 3 septembre 2013

Original: anglais

### CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Questions relatives aux technologies de l'information et de la communication: Déploiement d'IRIS sur le terrain: Point de situation

#### Objet du document

Le présent document fait le point sur l'état d'avancement du déploiement d'IRIS dans les bureaux extérieurs et présente le programme de travail à venir, y compris les échéances à respecter.

**Objectif stratégique pertinent:** Transversal.

**Incidences sur le plan des politiques:** Aucune.

**Incidences juridiques:** Aucune.

**Incidences financières:** Aucune.

**Décision demandée:** Le présent document est soumis pour discussion et orientation.

**Suivi nécessaire:** Aucun.

**Unité auteur:** Département de la gestion de l'information et des technologies (INFOTEC).

**Documents connexes:** GB.316/PFA/4; GB.312/PFA/6/2; GB.309/PFA/ICTS/1; GB.309/PFA/ICTS/2; GB.306/PFA/ICTS/1; GB.306/PFA/ICTS/2; GB.306/PFA/11.



## Résumé

Le déploiement du Système intégré d'information sur les ressources (IRIS) par le Bureau dans tous les bureaux régionaux est presque achevé. Comme prévu initialement, chaque bureau régional aura accès aux fonctionnalités IRIS d'ici à la fin de 2013. L'état d'avancement du déploiement d'IRIS est le suivant:

Bureau	Situation
ETD/BP-Budapest (pilote)	Achevé en juillet 2010
BR-Etats arabes	Achevé en octobre 2011
BR-Amérique latine et Caraïbes	Achevé en septembre 2012
BR-Asie et Pacifique	Achevé en juin 2013
BR-Afrique	Achevé en octobre 2013 (ressources humaines et états de paie) Prévu pour le deuxième trimestre de 2014 (modules financiers)

Durant la mise en œuvre dans les bureaux régionaux, près de 250 membres du personnel ont reçu une formation sur divers aspects du système IRIS. Des examens des processus métier ont été réalisés pour plus de 30 procédures administratives et de gestion pour faciliter la transition vers les nouvelles méthodes de travail et garantir la cohérence des opérations entre les régions. Les enseignements tirés ont été systématiquement recueillis et appliqués à chaque nouvelle opération de déploiement.

A mesure que le déploiement d'IRIS dans tous les bureaux régionaux approchait de son terme, le Bureau a mené une vaste opération d'analyse et de consultation sur le choix d'un modèle type pour le déploiement de la fonctionnalité d'IRIS dans ces bureaux. Ce modèle, qu'on appellera «modèle IRIS pour les ressources humaines et les états de paie» dans le reste du présent document, inclut la mise en œuvre dans l'ensemble du Bureau de la fonctionnalité ressources humaines, états de paie et gestion stratégique à l'échelle mondiale et l'accès pour consultation à l'ensemble du portefeuille de projets de la coopération technique financée par des ressources extrabudgétaires (CTXB). Le modèle proposé devrait pouvoir être mis en œuvre dans un délai de deux ans avec l'aide des ressources existantes.

On trouvera ci-après le contexte et les prochaines étapes de la mise en place du système IRIS dans les bureaux extérieurs.

## Contexte

1. A l'issue de consultations approfondies, y compris avec les représentants des bureaux régionaux, il a été établi qu'un déploiement mondial du modèle IRIS pour les ressources humaines et les états de paie dans l'ensemble de l'Organisation présentait le meilleur rapport qualité/coût. Accélérer le déploiement de la fonctionnalité IRIS dans l'ensemble des bureaux extérieurs permet en outre d'appuyer les objectifs de réforme en cours visant à harmoniser les processus métier, rationaliser les opérations, améliorer la qualité des données et renforcer les systèmes et les fonctions à l'échelle du Bureau.

2. Le Bureau en tirera les avantages décisifs ci-après:

- un seul et unique système d'états de paie pour l'ensemble du personnel, ce qui élimine la nécessité de gérer et d'entretenir 40 systèmes locaux d'états de paie hérités de l'ancien Système d'information financière pour les bureaux extérieurs (FISEXT);
- accès à des données actualisées et précises en matière de ressources humaines pour l'ensemble du personnel du BIT;
- application de la fonctionnalité gestion des congés d'IRIS dans chaque bureau, ce qui permet de respecter les exigences liées aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) en matière de fiabilité des données sur les congés et de fournir de meilleures informations de gestion;
- gestion des dépenses de personnel (70 pour cent des frais généraux de l'OIT) par un système unique;
- possibilité pour chaque bureau d'avoir un aperçu mondial et en temps réel du portefeuille de projets CTXB de l'OIT, y compris des informations sur le programme.

3. La mise en œuvre combinée du modèle pour les ressources humaines et les états de paie dans le bureau régional pour l'Afrique en octobre 2013 sert de projet pilote pour les opérations de déploiement dans les bureaux extérieurs qui auront lieu au cours du prochain exercice biennal.

## Prochaines étapes

4. Il est prévu que la mise en œuvre du modèle pour les ressources humaines et les états de paie à l'échelle mondiale, parallèlement à l'abandon du système FISEXT dans tous les bureaux extérieurs, pourra être menée à terme au cours de la période biennale 2014-15. Selon le calendrier des opérations, les travaux commenceront en janvier 2014.
5. Etant donné que la région des Etats arabes utilise déjà l'ensemble des fonctionnalités IRIS, le déploiement du modèle pour les ressources humaines et les états de paie n'aura d'impact que dans les quatre régions restantes. On trouvera ci-après l'ordre et le calendrier des opérations de déploiement.

Région de l'OIT	Calendrier de mise en œuvre du modèle des ressources humaines/états de paie à l'échelle mondiale
Amérique latine et Caraïbes	juin 2014
Asie et Pacifique	décembre 2014
Afrique	juin 2015
Europe	décembre 2015

6. L'ordre de mise en œuvre proposé tient compte de plusieurs facteurs, le plus important étant le niveau de maîtrise du système IRIS dans les bureaux régionaux. Ces derniers ont besoin de temps pour devenir autonomes dans l'utilisation du système et organiser les formations nécessaires pour assurer un appui de base de premier niveau au personnel de leur région. Des points focaux ont été désignés dans chaque bureau régional pour assumer ce rôle d'appui, et ces personnes recevront une formation avancée au système IRIS en novembre 2013.

7. Durant la période biennale 2014-15, le Bureau étudiera les possibilités de remplacer les modules financiers restants hérités des anciens systèmes utilisés sur le terrain avec l'objectif de démarrer les opérations de déploiement au cours de la période biennale 2016-17.

## **Dispositions en matière de gouvernance**

8. La responsabilité des opérations de déploiement incombera au Comité de gouvernance des technologies de l'information (ITGC) tandis que le Bureau de la gestion des projets (PMO) du Département INFOTEC continuera d'assumer la coordination et la gestion d'ensemble.